



CORPUS VITREARUM (CV)
Association internationale sans but lucratif /
International non-profit association

1000 Bruxelles, Rue Ducale 1 The company number:
1013725026 Registered: Bureau Sécurité Juridique
Bruxelles 2

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue à Cracovie, jeudi 9 juillet 2026

Les représentants de 11 pays membres (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne et Catalogne, Suisse, États-Unis) ont participé à l'Assemblée générale, présidée par le professeur Tim Ayers, président du Bureau international.

Les votes de l'Italie et du Canada ont été exprimés par le président, à qui avaient été adressées des procurations de vote par les comités concernés.

1. Rapport du président du Conseil international, le professeur Tim Ayers

Le président a souhaité la bienvenue aux membres présents à la deuxième Assemblée générale de 2026 et a remercié ceux qui avaient participé à la réunion en ligne en mars. Il a indiqué que l'Assemblée examinerait des propositions concernant la création de nouveaux comités associés, l'augmentation des cotisations, la révision des directives et l'avenir de l'Unité numérique.

Les membres ont observé une minute de silence en mémoire de Meredith Parsons Lillich, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle aux études sur les vitraux, et à la mémoire de Stephen Koob, spécialiste du verre et ancien conservateur en chef du Musée du Verre de Corning.

Le président a fait état de la dissolution du Comité national russe, à sa propre demande, et a salué la valeur des collaborations passées avec les collègues russes.

Il a mis en avant les réalisations récentes, notamment la publication de sept nouveaux volumes du Corpus, le financement de l'UAI à hauteur d'environ 8 500 euros pour 2026-2027, la participation de sept étudiants boursiers au colloque, ainsi que les développements encourageants pour l'étude des vitraux et de futurs comités au Chili, en Irlande, en Norvège, en Slovénie et en Ukraine.

Le président a également indiqué que le Conseil international s'était réuni à six reprises depuis le colloque d'Erfurt, et a remercié les membres du Conseil ainsi que les invités à ces réunions pour leur travail et leur soutien. Il a rappelé aux membres que les élections du président et du secrétaire auraient lieu lors du prochain colloque. L'année prochaine (2027) marquera également le 75e anniversaire de la

fondation du Corpus Vitrearum : les membres et le Bureau devraient donc réfléchir à la meilleure façon de célébrer cet événement.

2. Rapport de la secrétaire du Conseil international, le professeur Dobrosława Horzela

La secrétaire a indiqué que, conformément aux exigences juridiques et aux statuts du Corpus Vitrearum, le site web international avait été mis à jour, notamment avec la publication des procès-verbaux de l'Assemblée générale, des statuts et d'autres documents fondateurs. Les informations relatives aux membres, les listes de publications et les bibliographies nationales pour la période 2024-2026 ont également été révisées, avec des mises à jour prenant en compte la dissolution du Comité russe et les modifications apportées à l'historique du Comité italien. La secrétaire a remercié les comités nationaux pour leurs contributions et a exprimé sa gratitude à Gabriele Biehle et au centre de Fribourg pour la gestion et le développement du site web. Elle a fait état des discussions en cours concernant le développement futur du site, avec le soutien du groupe numérique (Digital Unit).

3. Rapport du trésorier du Conseil international, le Dr Daniel Parello

Le trésorier a rendu compte des travaux menés au nom du Bureau international. Il a présenté la nouvelle Bibliothèque virtuelle du Corpus Vitrearum, une plateforme numérique développée par le centre de Fribourg en collaboration avec le Bureau international et la bibliothèque universitaire de Heidelberg. Lancé en février 2026, le site web offre déjà un accès en ligne à 30 volumes du Corpus et à plus de 14 000 pages consultables provenant de plusieurs pays participants. La plateforme propose une fonctionnalité de recherche en texte intégral, un accès via des cartes aux sites géoréférencés, ainsi qu'une bibliographie spécialisée sur les vitraux contenant plus de 11 000 références. Les développements futurs comprendront des contributions nationales supplémentaires, des annotations des utilisateurs, un accès multilingue et l'intégration d'autres séries de publications. Le projet vise à améliorer l'accès à la recherche du Corpus Vitrearum, à accroître la visibilité des comités nationaux et à renforcer la collaboration scientifique internationale.

4. Informations sur les activités du Comité scientifique international pour la conservation des vitraux, Dr Claudine Loisel

Les membres ont été informés des derniers développements au sein du Comité scientifique international pour la conservation des vitraux (ISCCSG), notamment de l'élection d'un nouveau comité exécutif et des principales initiatives actuellement en cours.

Un nouveau comité exécutif a été élu le 19 décembre 2025 ; il est composé de Claudine Loisel (présidente), Sophie Wolf (vice-présidente), Sarah Jarron (secrétaire générale) et de quatre membres ordinaires : Sarah Brown, Isabelle Lecocq, Ivo Rauch et Pedro Redol. Le Comité scientifique international pour la conservation des vitraux (ISCCSG) compte actuellement 48 membres.

Plusieurs initiatives sont en cours :

1. Suivi de la question soulevée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) concernant le plomb (Pb).
2. Mise en place d'un groupe de travail élargi chargé de créer un thésaurus multilingue en ligne, en

collaboration avec Jonatan Steller du groupe numérique.

3. Élaboration de consignes pour la protection des vitraux en temps de guerre et de fiches d'information en plusieurs langues.

Des informations sur l'ISCCSG sont disponibles sur son site web : <https://www.isccsg.com/en>.

Afin d'améliorer la circulation de l'information entre les deux organisations, les membres du Conseil international du Corpus Vitrearum seront invités à assister aux prochaines réunions du Comité exécutif de l'ISCCSG. La prochaine réunion du Comité exécutif aura lieu en octobre 2026. L'Assemblée générale de l'ISCCSG est prévue le 3 décembre 2026.

5. Nouveaux comités

Le président a présenté les candidatures au statut de membre associé du Corpus Vitrearum émanant du Chili et de l'Irlande ; celles-ci avaient préalablement été transmises à l'ensemble des comités nationaux. Les représentants du Chili et de l'Irlande ont été priés de quitter l'Assemblée pour la discussion et le vote qui ont suivi. Le président a rappelé que, conformément aux statuts, les nouveaux candidats sont d'abord admis en tant que membres associés pour une période de deux ans (avant de pouvoir prétendre au statut de membre à part entière), et a lu les conditions académiques et statutaires requises pour cette adhésion (3.2.1). Il a indiqué que le Bureau international s'était prononcé sur les deux propositions et avait conclu qu'elles répondaient désormais à ces exigences. L'Assemblée a été invitée à se prononcer sur ces candidatures.

Il a été convenu que les votes sur les candidatures se dérouleraient séparément et par ordre alphabétique, à bulletin secret. Le premier vote concernait la candidature du Chili. La candidature a été approuvée à l'unanimité, avec 26 voix pour. Le Chili a donc été admis en tant que membre associé du Corpus Vitrearum.

Le deuxième vote portait sur la candidature de l'Irlande. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité, avec 26 voix pour. L'Irlande a donc été admise en tant que membre associé du Corpus Vitrearum.

6. Cotisations

Le trésorier a présenté une proposition visant à augmenter les cotisations à compter de 2027, soulignant que celles-ci étaient restées inchangées depuis 2013, alors que les frais de fonctionnement avaient augmenté. Les dépenses supplémentaires liées à la nouvelle association internationale, à l'inflation et à la nécessité de constituer une réserve financière ont été invoquées pour justifier cette proposition. Afin d'assurer la viabilité à long terme du budget, le Conseil d'administration a proposé de plafonner les dépenses consacrées aux bourses et aux colloques à 10 000 euros et d'introduire des cotisations annuelles de 40 euros pour les membres ordinaires et de 35 euros pour les chercheurs en début de carrière. La proposition a été soumise à la discussion, avant d'être présentée à l'Assemblée générale pour être votée.

Au cours de la discussion, plusieurs membres ont émis des réserves quant à l'introduction d'une cotisation réduite pour les chercheurs en début de carrière. Ivo Rauch (Allemagne) s'est opposé à la différenciation des niveaux de cotisation, tandis que Jean-François Luneau (France) a fait remarquer que

les difficultés financières ne touchaient pas uniquement les jeunes chercheurs, et a suggéré que l'organisation de colloques tous les trois ans pourrait constituer une solution alternative. Le président a indiqué que le Comité canadien avait également demandé que soit envisagée une réduction des cotisations pour les chercheurs à la retraite. Sarah Brown (Grande-Bretagne) a souligné la nécessité d'augmenter le budget du Corpus Vitrearum, a fait valoir que les comités nationaux pourraient soutenir les jeunes membres si nécessaire, et s'est opposée à toute réduction de la fréquence des colloques. Wojciech Bałus (Pologne) a fait remarquer que l'augmentation proposée des cotisations ne représentait qu'une très légère hausse de la charge financière.

Avant le vote, la procédure de vote a été rappelée à l'Assemblée, notamment la règle selon laquelle chaque comité national dispose de deux voix. Les statuts prévoient qu'une majorité simple des membres présents ou représentés est nécessaire pour l'adoption de telles propositions (4.5.1). Les votes suivants ont ensuite été effectués à main levée.

Premier vote : L'Assemblée s'est prononcée sur le principe de l'augmentation de la cotisation. La proposition a été approuvée par 25 voix pour (sur 26).

Deuxième vote : L'Assemblée s'est ensuite prononcée sur l'introduction d'une cotisation forfaitaire pour tous les membres. La proposition relative à la cotisation forfaitaire a été approuvée par 22 voix pour (sur 26).

Troisième vote : L'Assemblée s'est ensuite prononcée sur l'introduction d'une cotisation forfaitaire de 40 euros. La proposition d'une cotisation forfaitaire de 40 euros a été approuvée par 22 voix pour (sur 26).

7. Directives

Le président a présenté les propositions de révision des sections 1 à 3 des Directives du Corpus Vitrearum, qui avaient été mises à jour afin de les aligner sur les statuts récemment adoptés. Il a précisé que ces révisions avaient été préparées par un groupe de travail composé de Dobrosława Horzela, Isabelle Lecocq, Claudine Loisel, Hartmut Scholz et Tim Ayers, et qu'elles avaient été diffusées aux membres avant l'Assemblée générale (y compris des versions indiquant les modifications apportées). Une brève discussion s'ensuivit.

Les propositions de révision des sections 1 à 3 des Directives du Corpus Vitrearum furent ensuite soumises à l'Assemblée pour approbation. Conformément aux statuts, de telles décisions doivent être prises à la majorité absolue de l'ensemble des membres de l'Assemblée générale (4.5.2). Un vote à main levée eut lieu et les amendements furent approuvés à l'unanimité, avec 26 voix pour.

8. Rapport du groupe numérique (Digital Unit)

L'Assemblée a ensuite examiné le rapport du groupe numérique, une proposition relative au programme de travail de ce groupe pour les deux prochaines années, ainsi qu'une autre proposition concernant le développement futur du site web international. Ces documents avaient été distribués avant l'Assemblée générale. Le président a remercié les membres du groupe pour leur travail essentiel et leur contribution à l'avenir numérique du Corpus Vitrearum.

Un vote à main levée a ensuite été organisé afin d'approuver (1) le rapport du groupe numérique en vue de sa publication sur le site web international, (2) le programme d'activités proposé pour les deux prochaines années, et (3) la refonte proposée du site web. Chaque proposition a été approuvée à l'unanimité, avec 26 voix pour.

9. Prochain colloque

Sarah Keller et Sophie Wolff ont présenté les grandes lignes du prochain colloque du Corpus Vitrearum, qui se tiendra en Suisse du 26 au 30 juin 2028. Le colloque s'articulera autour du thème « Mobility / Mobilité / Mobilität ». Elles ont donné un aperçu du programme proposé et des modalités d'organisation. Au nom de l'Assemblée générale, le président a salué cette invitation et a remercié les organisateurs pour leurs préparatifs.

Le président a lancé un appel à candidatures pour accueillir le colloque en 2030 ou au cours des années suivantes.

10. Poursuite de l'expansion du Corpus Vitrearum

L'Assemblée a ensuite débattu de la création d'un Comité ukrainien. Joost Caen (Belgique) a souligné que la guerre en cours en Ukraine exigeait des mesures immédiates pour soutenir la documentation et la préservation du patrimoine vitré du pays, et a suggéré d'envisager une procédure accélérée pour une future candidature ukrainienne. Ce point de vue a reçu un large soutien de la part des autres participants à la discussion. Le président a confirmé que, conformément aux statuts, une proposition pouvait être soumise au conseil d'administration international pour approbation, puis présentée à une Assemblée générale extraordinaire en ligne. Cela pourrait être fait dans les plus brefs délais, si l'Assemblée générale y consent.

Un vote à main levée a ensuite eu lieu sur la proposition visant à instaurer une procédure accélérée pour l'examen d'une candidature de l'Ukraine. La proposition a été approuvée par 21 voix pour (sur 22 car le Canada et l'Italie étaient absents et n'avaient pas anticipé ces votes dans leurs procurations).

L'Assemblée a ensuite débattu de l'élargissement futur de ses effectifs. Günther Buchinger (Autriche) a évoqué la possibilité d'une candidature de la Slovénie. Le président a informé les membres de l'intérêt manifesté par des collègues norvégiens, qui ont obtenu des financements et trouvé des partenaires institutionnels. L'Institut norvégien de recherche sur le patrimoine culturel (NIKU) soutiendra la recherche sur les vitraux post-médiévaux. Un Comité national norvégien pourrait être composé de membres du NIKU, de l'atelier de restauration de la cathédrale de Nidaros et du Musée national de Norvège.

À l'issue d'une brève discussion, l'Assemblée a voté sur l'opportunité d'encourager la Slovénie et la Norvège à présenter des candidatures officielles en vue de devenir membres associés. La proposition a été approuvée à main levée par 21 voix pour (sur 22 puisque le Canada et l'Italie étaient absents et n'avaient pas anticipé ces votes dans leurs procurations).

Enfin, Wojciech Bałus (Pologne), au nom des organisateurs du colloque, a remercié tous les participants pour leurs contributions, et le président a officiellement clôturé l'Assemblée générale.

Prof. Dobrosława Horzela,

Secrétaire du Bureau international du Corpus Vitrearum

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dobrosława Horzela', written in a cursive style.